

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2023

Délibération n°2023-31

Nombre de délégués en exercice : 33

Nombre de membres présents : 23

Nombre de votants : 23

Date de convocation : 3 novembre 2023

Secrétaire de séance : Mr Alban Bernard Montmerle

COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présents	Excusés	Absents	DELEGUES SUPPLEANTS	Présents	Excusés	Absents
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA VEYLE	MARECHAL PHILIPPE	X			LAURENT AGNES			X
	AGATY GUILLAUME	X			BOUCHARD MARC		X	
	ALBAN BERNARD	X			MORANDAT OLIVIER		X	
	JACQUET CLAUDE	X			QUINT DAVID		X	
	PALLOT JACQUES		X POUVOIR A MR ALBAN MONTMERLE		CHANTEUX SOLVEIG			X
	PONCIN GEORGES	X			LOTTE BERNARD		X	
	BIGOT AGNES	X			MARMIER NOELLE	X		
	SAJUAN CATHERINE	X			FILET MARIE-CLAUDE	X		
	SILVI VERONIQUE		X		KOROSEC JOCELYNE		X	
	DUPUIT GUY	X			CLERC HERVE		X	
	MONTANGERAND JEAN-MICHEL	X			AMEIL MARC	X		
	AUBLANC JEAN-CLAUDE	X			MARQUOIS MICHEL		X	
	DUBOST MICHEL		X		BODILLARD MARIE-CLAUDE	X		
	GOYON MARIE-ANGELIQUE			X	JAMBON MICHEL			X
	BROCHAND MICHEL	X			BOULANGER PAUL			X
SAUVAGE CLAUDIE	X			ROZIER JOELLE			X	
CHEVALIER BERNARD	X			MAUGE LIONEL			X	
RABUEL CLAUDE		X		LAURENT MICHELE		X		
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE	GOIFFON CHRISTIAN	X			BEROU JEAN-PHILIPPE			X
	LUX JEAN-MICHEL			X	LUCENET THIERRY			X
	VIOT DOMINIQUE			X	RIBOLLET ROGER			X
	REIGNIER ALAIN	X			VERT JACQUES			X
	CLEYET-MARREL CLAUDE			X	CHAIGNEAU JOELLE			X
	LABALME RICHARD		X		MORIN BRIGITTE	X		
	ECKERT PIERRE		X		FONTAN CORINE			X
	BRUNEL PHILIPPE	X			DOUCET-BON BRUNO		X	
	ROBERT MAGALI			X	PERRAUD CAMILLE			X
	DAVIDIAN PHILIPPE	X			HINSCHBERGER FRANCINE		X	
	ALBAN BERNARD	X			PROST PHILIPPE		X	
	COTTEY ROMAIN		X		THIVOLLE MARIE-MONIQUE			X
	PEIGNE BENOIT		X POUVOIR A MR FERRE		MONTEIL JULIEN		X	
	LAIDET ANTHONY			X	BEAUDET NATHALIE			X
	FERRE PAUL	X			MULLER ERIC			X

OBJET : DELIBERATION TARIF PROS EN DECHETERIES

Monsieur Ferré propose une évolution du tarif d'accès des pros en déchèteries en 2024.

Le petit forfait passe de 45 € à 50 €, pour tout passage supplémentaire une tarification de 16 € par passage sera appliqué.

Le grand forfait passe de 90 € à 100 €, pour tout passage supplémentaire une tarification de 8 € par passage sera appliqué.

Après délibération le Comité Syndical, à l'unanimité,

APPROUVE les nouveaux tarifs pour les passages en déchèterie des professionnels proposés par le Président.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le 10 novembre 2023,
Le Président,
Paul FERRE



The stamp is circular with the text "SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DÉCHÈTTERIES DES ORPÈVRES MÉNAGÈRES" around the perimeter. In the center, it reads "ST-DIDIER S/ CHALARONNE" and "01140". A blue ink signature, "Paul Ferré", is written over the stamp.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de l'Ain le
et publication ou notification le